



Répondant du dossier : Gérald Degenève et Daniela Grandjean

Préavis municipal concernant la demande d'octroi d'un crédit d'étude pour la réalisation du projet de mise en séparatif, réfection des chaussées et de la distribution d'eau secteur du village aval et amont (Rue du Quin, Rue du Collège, Rue du Merelez Est, Rue de la Forge, Rue des Tilleuls).

Introduction :

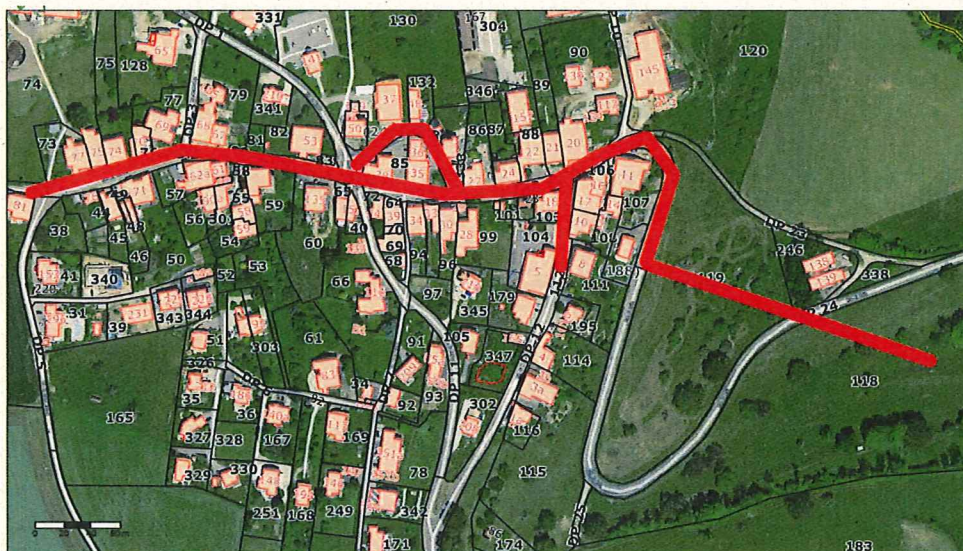
Dans le cadre de la poursuite de la mise en séparatif du village et du renouvellement du réseau d'eau, la Municipalité de Juriens souhaite mettre en œuvre l'avant-projet réalisé en 2009 et adapté aux nouvelles contraintes.

Le périmètre du projet comprend les 4 étapes identifiées dans l'avant-projet de 2009 ainsi que le solde des rues en réseau unitaire dans le but d'avoir une vision globale et obtenir les autorisations de construire.

Ensuite, selon les coûts d'exécution qui seront réévalués, la réalisation pourra se faire en étapes distinctes.

L'appel d'offre concerne les prestations d'ingénieur civil depuis l'étude de l'avant-projet jusqu'à la mise à l'enquête et l'appel d'offres de ces différentes étapes. Les phases SIA concernées par cet appel d'offre, sont les phases 31 partielle à 41.

L'établissement des bases de plans et des relevés de géomètre nécessaires au projet sont aussi inclus dans cette estimation.



Périmètre du mandat

Les prestations à réaliser concernent :

- L'étude du projet routier
- L'étude du projet de récupération des eaux de surface et usées
- L'étude de la réfection des réseaux enterrés

Prestations offertes :

Les prestations d'ingénieur et de géomètre nécessaires pour les étapes mentionnées ci-dessus sont les suivantes :

Phase 31 partielle : Reprise Avant-projet (aval), Avant-projet (amont) et relevés topographiques

- Séance de démarrage avec le maître de l'ouvrage
- Définition des principes d'intervention selon les différentes parties d'ouvrage
- Mise à jour de l'avant-projet et établissement d'un rapport
- Livraison de l'avant-projet et du chiffrage au MO, séance de présentation

Prestations géométriques

- Relevés topographiques sur le tracé du projet
- Relevés des fiches de chambres existantes et modélisation des réseaux
- Récolte des données de base du projet et mise en forme

Phase 32 : Projet de l'ouvrage

- Choix des variantes définitives
- Coordination avec les réseaux tiers et usagers
- Coordination avec la DGMR, DGE, OFCO, ECA
- Etude détaillée des ouvrages routes, canalisations et conduites
- Dimensionnement de ces ouvrages
- Contrôle des contraintes locales
- Mise à jour de l'estimation du coût des travaux (+/- 10%)
- Livraison du dossier pour validation au MO – séance de validation
- Mises à jour mineures du projet suite à l'examen préalable

Phase 33 : Procédure d'autorisation

- Edition d'un dossier d'examen préalable composé de
 - Plans de situation générale et de détail
 - Coupes-type
 - Profils en long et en travers
 - Rapport technique

- Livraison à la commune de 5 exemplaires du dossier en vue de la livraison à la DGMR
- Retour d'examen préalable - séance d'analyse avec le MO
- Eventuelles corrections du projet
- Edition d'un dossier d'enquête composé des mêmes éléments que l'examen préalable

Prestations géométriques

- Relevés complémentaires sur le tracé du projet
- Etablissement de plans d'emprises provisoires et conventions ad hoc

Phase 41 : Appel d'offres

- Métrés des quantités du projet
- Edition d'un dossier d'appel d'offres composé de
 - Plans de situation générale et de détail
 - Coupes-type
 - Profils en long et en travers
 - Principes constructifs
 - Conditions générales et particulières du MO
 - Séries de prix génie civil, appareillage et éclairage public
- Envoi des offres selon procédures marchés publics
- Examen et analyse des offres rentrées
- Proposition d'adjudication aux entreprises

Il est admis à ce stade une seule procédure par corps de métier pour l'ensemble des étapes.

Estimation financière détaillée :

Montants basés sur une estimation du temps à consacrer et des travaux à réaliser

Phase 31, Avant-projet partiel :	5'000.00
Avant-projet complet (Tilleuls)	
Travaux géométriques :	15'000.00
Phase 32, Projet de l'ouvrage:	64'000.00
Phase 33, Procédure d'autorisation:	5'500.00

Travaux géométriques :		5'500.00
Phase 41, Appel d'offres		27'000.00
Débours et frais de reproduction et de dossier env. 3%		3'500.00
Montant global y compris fournitures et frais	HT	125'500.00
Rabais pour mandat gré à gré	HT	-12'550.00
Total net HT	HT	112'950.00
	TVA 7.7%	8'697.15
TOTAL TTC arrondi	TTC	121'500.00

Subventions :

Aucune subvention n'est octroyée pour les mises en séparatif.

Par contre, les études pour la défense incendie sont subventionnées par l'ECA, mais au moment de la réalisation. Il en est de même pour les aides de la Direction générale de la Mobilité et des Routes (DGMR) en ce qui concerne la traversée de localité (études et travaux subventionnés à la fin du processus).

En résumé, une part des études pourra être subventionnée en même temps que la réalisation. Tout cela sera inclus et détaillé en temps utile dans le crédit d'ouvrage.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil général de Juriens de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Juriens,

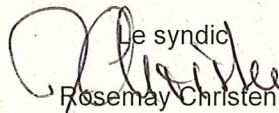
- vu le préavis municipal N° 2016-2021-37,
- ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de ce préavis,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

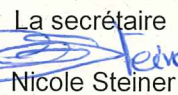
1. d'octroyer à la Municipalité un crédit d'étude de frs.121'500.-
2. d'autoriser la Municipalité à contracter un emprunt dans un établissement financier de la place, pour un montant de frs. 121'500.-, sachant que ce montant fera partie de l'enveloppe globale du montant des travaux y relatifs.
3. d'amortir cette somme sur 20 ans

Adopté en séance de Municipalité le 1^{er} septembre 2020

AU NOM DE LA MUNICIPALITE


Le syndic
Rosemay Christen




La secrétaire
Nicole Steiner

